

1. INGENIEUR RESEAU ET TELECOM

Reference : 2024-02067/100 du vendredi 25 mai 2024

Employeur : Centre Hospitalier Territorial



Cadre/Statut : Ingénieur /¹ grade informatique

Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

Durée de validité exigée pour le renouvellement de titre : au minimum 2 à 3 ans

Grade(s) associé(s) : N/A

Date de dépôt de l'offre : vendredi 25 mai 2024

Pour le poste : Non décerné

Date limite de candidature : vendredi 25 juin 2024

Détails de l'offre :

Missions

La mission principale de l'ingénieur réseau et télécom sera de définir et de mettre en application le schéma directeur informatique et la stratégie réseaux et télécoms de l'établissement. S'appuyant au Chef de service Infrastructure.

Activités principales

- Définir toutes les tâches et missions relatives ;
- Définir, concevoir et implémenter la Architecture réseaux : il définit les besoins et les choix de technologies réseaux et évalue sa compatibilité avec l'architecture informatique et les standards technologiques de l'établissement ;
- Coordonner les services : il est responsable de l'implémentation et de l'administration des réseaux. Il établit un tableau de bord sur la qualité de service réseaux. Il assure l'appui et l'assistance dans l'utilisation des services de communication. Il se charge de l'application des politiques de sécurité. Il organise et réalise le support de réseaux (et) de réseaux et des télécoms. Il fait intervenir les équipes internes et externes. Il est le garant de son fonctionnement global des réseaux et des télécoms ;
- Veille, prospective et conseil : il conseille et assiste les équipes projets de département informatique et Numérique. Il analyse et organise la veille technologique. Il réalise l'information veille ;
- Appel d'offres et achat de services télécoms : il définit le cadre des appels d'offres. Il réalise le dépouillement des appels d'offres. Il fait le choix et le suivi des équipements, services, opérations et instruments extérieurs. Il participe aux achats, à l'importation et à la contractualisation ;
- Il se charge de la définition des besoins. Il fait et garantit le niveau de service des réseaux. Il assure la coordination générale et la cohésion des projets réseaux et télécoms ;
- Il se charge de l'implémentation et de la maîtrise des coûts télécoms. Il contrôle la qualité de service des opérations. Il établit des tableaux de bord. Il fait et coordonne budget réseaux et télécoms ;
- Evénementiel et/ou en étroite collaboration avec les équipes de la CSD et est en liaison étroite avec les différents départements et unités des Services de l'établissement ainsi que prestataires et fournisseurs ;
- Partager ses activités ;